



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

centres de moyen ou de long séjour

Question écrite n° 19193

Texte de la question

M. Jacques Kossowski souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur l'avenir du service de longue durée du centre hospitalier Courbevoie-Neuilly. Les résidents et les familles concernées s'inquiètent du trop faible nombre d'aides-soignantes affectées à cet établissement. Le ratio est actuellement d'une personne pour dix résidents, dont certains sont très dépendants et âgés. Malgré le dévouement du personnel actuel, la qualité de l'accueil, des relations médicales et paramédicales se dégradent. Le risque de déshumanisation au sein de cette structure grandit. Face à ce constat préoccupant, il lui demande d'envisager les recrutements nécessaires au bon fonctionnement de ce service.

Texte de la réponse

Le service de soins de longue durée du centre hospitalier de Courbevoie-Neuilly comprend 87 lits. Le ratio en personnels soignants est de 0,5 ETP/lit représenté par les infirmières, les aides soignants et les agents des services hospitaliers. Ce service vient de faire l'objet d'une enquête de la DDASS des Hauts-de-Seine. En fonction des résultats de la visite effectuée, des mesures seront prises afin d'assurer le maintien de la qualité de la prise en charge de ces personnes âgées dépendantes et polypathologiques.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Kossowski](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19193

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2003, page 4201

Réponse publiée le : 27 octobre 2003, page 8294